

Séssion ordinaire, Septième, de l'Assemblée
de la Société des Nations. Travaux
de l'Office autonome pour l'établissement
des réfugiés Grecs. Résolution adoptée
par l'Assemblée, le 21 septembre 1926 (motus)
sur la proposition de la deuxième Commission.
Genève, 1926. Imp. Kundig. 4: 2p.

A. B. Si în limba engleză.

Publications de la Soc. des Nations. II. Questions
économiques et financières. 1926. II. 43.